

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 3 mai 2022 modifiant l'arrêté du 7 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un concours externe sur titres et travaux pour le recrutement d'ingénieurs des systèmes d'information et de communication relevant du ministre de l'intérieur

NOR : [INTA2213316A](#)

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 3 mai 2022, l'annexe de l'arrêté du 7 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un concours externe sur titres et travaux pour le recrutement d'ingénieurs des systèmes d'information et de communication relevant du ministre de l'intérieur est modifiée comme suit :

ANNEXE
CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'ORGANISATION DU CONCOURS

Concours	Session	Inscriptions par voie électronique ou postale (le cachet de la poste faisant foi)			Épreuve d'admissibilité Sélection des dossiers		Épreuves d'admission		
		Date d'ouverture des inscriptions	Date limite de retrait du formulaire d'inscription	Date de clôture des inscriptions	Date	Lieu	Date limite d'envoi des documents en vue des épreuves par voie électronique ou postale (le cachet de la poste faisant foi)	Date	Lieu
Ingénieur des SIC (concours externe sur titres et travaux)	2022	4 avril 2022	15 mai 2022	15 mai 2022	À compter du 8 juin 2022	Région Île-de-France	/	Communiquée à une date ultérieure	Région Île-de-France